Mission permanente de la Principauté de Monaco auprès des Nations Unies
*Permanent Mission of the Principality of Monaco to the United Nations*
866 U.N. Plaza, Suite 520 I New York, NY 10017 I Tel : (212) 832-0721 I Fax : (212) 832-5358

*Sixième Commission*
*73ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies*
*New York, 19 octobre 2018*

*Point 81 : Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international*

*Intervention de*
S.E. Mme Isabelle PICCO
Ambassadeur, Représentant permanent

Monsieur le Président,

Ma délégation considère que le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international revêt une grande importance.

La diffusion du droit international au sein des institutions internationales, nationales et des Universités ainsi que la prise en compte des différents systèmes juridiques dans le monde sont aussi des moyens de renforcer la paix et la sécurité internationales et de promouvoir la compréhension, les relations amicales et la coopération entre États.

L'amélioration de l'accès aux ressources juridiques en ligne dans les pays en développement dans lesquels l'accès à une connexion internet à haut débit est limité est aussi un défi à relever alors que les nouvelles technologies et les technologies de l'information et de la communication en particulier occupent une place de plus en plus importante dans notre vie quotidienne.

La Croix-Rouge Monégasque apporte son soutien à une initiative de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui a mis en place une plateforme de formation en ligne (*E-Learning*) portant notamment sur l'éducation en matière de droit humanitaire mais contenant aussi des informations pratiques et des formations en langues, entre autres. Le contenu du CICR est ainsi accessible depuis le site internet de la Croix-Rouge monégasque.

Monsieur le Président,

Il est crucial que le droit international soit accessible à tous, praticiens et étudiants, dans leurs langues respectives. Dès lors, l'accès à du contenu francophone, que ce soient des publications, des séminaires ou des cours, doit être facilité pour les populations travaillant en français, cinquième langue la plus parlée au monde.

En outre, le multilinguisme est également une manifestation de la diversité juridique et de la richesse du corpus juridique et de la jurisprudence du droit international.

Répondant à cette nécessité, l'INDEMER, Institut du droit économique de la mer, a été établi à Monaco en 1985. Ses activités principales sont l'organisation de colloques et séminaires réunissant des spécialistes reconnus en droit de la mer ainsi que la publication de nombreux travaux.

Par exemple, l'INDEMER publie, à intervalle régulier, des thèses et a choisi, pour 2018, un travail portant sur « *la conservation de la biodiversité dans les zones maritimes internationales* ».

Une autre de ses publications est l'*Annuaire du droit de la mer*, seul ouvrage de cette nature en langue française. Il s'agit d'une publication annuelle, depuis 1996, qui rend compte et analyse les actes juridiques, les faits et les événements relatifs aux affaires maritimes et au droit de la mer. Il contient aussi bien des articles de fonds que des chroniques mises à jour chaque année. Le 22ème Tome, pour l'année 2017, est actuellement finalisé et son impression est lancée en ce moment même.

Enfin, toujours dans le domaine du droit de la mer, le Gouvernement Princier apporte depuis 2003 une contribution volontaire à la Dotation Hamilton Shirley Amerasinghe, gérée par la Division des Affaires maritimes et du droit de la mer de l'ONU et siège à son Panel d'attribution.

Nous exprimons notre satisfaction quant à l'octroi d'une bourse, cette année, qui a bénéficié à une fonctionnaire d'Equateur ayant notamment pu approfondir ses connaissances sur des sujets de grande importance, comme les aires marines protégées ou le régime des archipels.
Le soutien de la Principauté de Monaco à la Dotation Amerasinghe sera renouvelé en 2019.

Je vous remercie.